

L' EDITO

La prévention ne doit plus être une réaction, mais une anticipation !



C'est la rentrée pour de nombreux·ses agent·es à Saint-Herblain qui retrouvent le chemin du travail.

Nous souhaitons à chacune et chacun une reprise la plus sereine possible.

Après un printemps et un été marqués par des épisodes de canicule à répétition, vous êtes nombreux·euses à reprendre le travail avec des organismes encore éprouvés. Cette rentrée doit être synonyme de sécurité, de santé et de conditions de travail dignes. C'est le minimum que l'on puisse attendre lorsque l'on exerce une mission de service public.

Pourtant, l'été 2026 a une nouvelle fois rappelé une évidence : la canicule n'est plus un phénomène exceptionnel. Elle est devenue un risque professionnel majeur. Dans les écoles, les crèches, les ateliers, dans les bibliothèques, les gymnases, les piscines, dans les bureaux ou sur le terrain, vous avez travaillé dans des conditions trop éprouvantes. Derrière les bulletins météo, il y a une réalité humaine : des femmes et des hommes qui continuent d'assurer le service public, parfois au détriment de leur santé.

La Ville a engagé des actions c'est indéniable, mais elles restent insuffisantes face à des températures qui mettent en danger la santé des agent·es. Dès les premières chaleurs du mois de mai, nous savions que d'autres épisodes allaient suivre. Nous étions prévenus. **Pourtant, nous n'étions toujours pas prêts.**

Face à cette situation, **SUD a été la seule organisation syndicale à demander, dans l'attente de solutions pérennes, l'installation de systèmes de climatisation dans les écoles, dans les crèches et dans tous les bâtiments communaux** afin de protéger les enfants accueillis comme les agent·es. Parce que protéger la santé n'est pas un confort, c'est une obligation.

L'été touche à sa fin, mais le travail commence maintenant. La Ville dispose de plusieurs mois pour préparer les canicules de 2027. Adapter les bâtiments, investir et anticiper ne peuvent plus attendre.

Le dérèglement climatique est une réalité durable. Les agent·es ne doivent plus subir les canicules : leur protection doit devenir une priorité absolue.



page 2 et 3

- la canicule ...

page 4

- Le syndicalisme ne doit jamais être un abri

page 5

- Radio moquette



**Coordonnées SUD CT
Saint-Herblain
02.28.25.21.73**

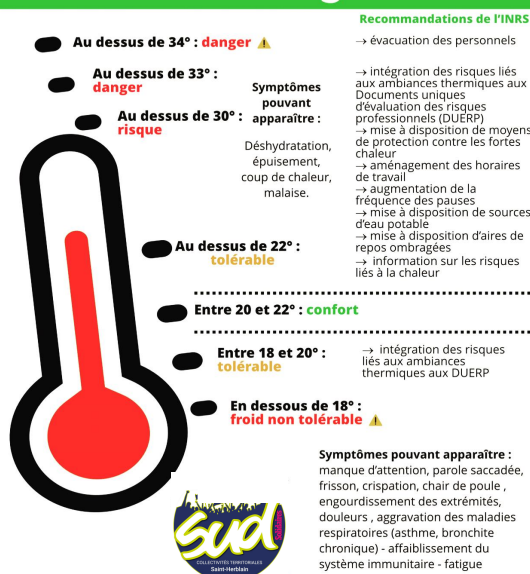
Mail : sudct.saintherblain@gmail.com

**Notre site internet
<https://sudctsaintherblain.fr/>**

La canicule n'attend pas, la prévention non plus !

Ambiance thermique dangereuse :

Il faut agir !



l'INRS retient des températures permettant d'évaluer le risque soit à partir de 28 °C pour un travail physique !

L'automne approche et les canicules s'estompent... provisoirement.

C'est le moment pour la collectivité d'anticiper, de travailler en prévision des canicules futures qui seront inévitablement plus nombreuses, plus chaudes, donc plus dangereuses pour la santé de toutes et tous.

Les prévisions scientifiques à moyen et long terme sont unanimes : les vagues de chaleur vont s'intensifier et mettre en péril nos conditions de travail.

Il faut donc s'organiser dès maintenant pour lutter contre cet ennemi qui risque de multiplier les arrêts de travail et opprimer la population.

Bien-sûr nous souhaitons un changement en profondeur dans notre monde urbanisé : des arbres partout, des plantes grimpantes sur les bâtiments, afin de faire descendre la température globale. Mais, au-delà d'une volonté de fer, cela demande du temps et une évolution des mentalités politiques en profondeur.

En attendant il faut s'organiser en urgence. Il reste 8 mois environ, seulement, avant que la menace se précise à nouveau.

Alors quoi ?

Nous demandons instamment à la mairie de multiplier au plus vite les installations de climatisations dans les bâtiments dédiés au public comme dans les bureaux de travail des agents et agentes.

Les enfants sont une priorité dans les écoles, mais les agents et agentes sur tous les terrains le sont tout autant.

Nous sommes conscients, à SUD, que cela va coûter cher à la collectivité. Mais la préservation de la santé des agent.es, des usagers, des habitant.es... n'a pas de prix. C'est une priorité vitale, pour toutes et tous. Pas seulement pour les enfants et les personnes âgées, car aujourd'hui tout le monde est exposé, tout le monde est en danger. Personne n'est à l'abri.

Les bibliothèques sont ouvertes tout l'été, si l'on veut en faire un vrai refuge pour tout le monde, « un îlot de fraîcheur » **il faut climatiser l'ensemble des bâtiments** : l'espace ludique pour les enfants, comme les bureaux des agent.es afin qu'ils et elles puissent accueillir l'ensemble du public dans les meilleures conditions et avec l'énergie nécessaire. Et cela aussi bien à la Médiathèque que dans les antennes de quartier, le Grand B, la Maison des Arts... Arrêter de palier au plus pressé quand des agent.es font des malaises à cause de la chaleur... cela ne doit plus arriver !

La mairie doit être également climatisée afin de protéger celles et ceux qui travaillent au quotidien pour rendre service à une population qui doit elle-même pouvoir se rafraîchir et non cuire dans des locaux surchauffés.

Les écoles bien-sûr, les crèches, les CSC, les espaces de sport et de loisir, tous les lieux accueillant un public herblinois en quête de repos, de bien-être, d'accompagnement, de protection, de loisir, de travail... **nous demandons la mise en place d'une climatisation partout**, et qu'elle soit utilisée en cas de nécessité, sans excès ni parcimonie.

Il faut aussi accompagner tous nos collègues qui travaillent en extérieur. Adapter leurs horaires n'est pas suffisant, il faut que les lieux de repos, de pause, de travail en interne soient vivables, dignes.

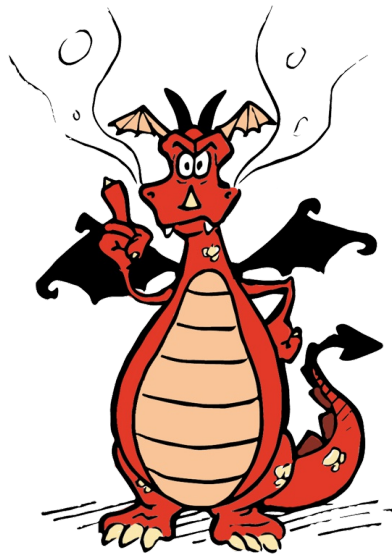
Une nouvelle ère climatique se développe, Mesdames et Messieurs les élu.es de Saint-Herblain, tenez-en compte !

Les arguments financiers ou même écologiques ne doivent pas être un frein à la protection des agent-es : il faut prendre soin de celles et ceux qui font vivre le service public et qui en sont la vitrine !

SUD demande :

- la création d'un congé climatique permettant de protéger les agent-es lors d'épisodes météorologiques exceptionnels ;
- la protection renforcée des agent-es les plus vulnérables : femmes enceintes, agent-es souffrant de pathologies cardiaques ou respiratoires, agent-es suivant certains traitements médicaux et agent-es âgé-es ;
- l'installation de systèmes de climatisation partout où cela est techniquement possible, ainsi que la mise en œuvre de solutions alternatives efficaces lorsque ce n'est pas le cas ;
- la prise en compte du défaut de garde d'enfant, lié notamment à la fermeture des établissements scolaires ou d'accueil en période de canicule, dans le cadre des autorisations spéciales d'absence « enfant malade », pour tous les enfants, qu'ils soient scolarisés ou non jusqu'à leur majorité ;
- la tenue d'une instance en urgence de la F3SCT ;
- l'ouverture d'un groupe de travail consacré à l'adaptation des conditions de travail face au dérèglement climatique, à l'instar de celui engagé sur les risques psychosociaux (RPS) ;
- Une définition des températures minimales et maximales de travail, au-delà desquelles des mesures obligatoires doivent être mises en œuvre ;
- l'installation de stores, de films anti-chaleur et de dispositifs d'occultation des baies vitrées dans les locaux exposés ;

**Le syndicalisme ne doit jamais être un abri pour celles
et ceux qui font souffrir les autres.
Il doit être un soutien pour celles et ceux qui en sont victimes !**



Oui, SUD est un syndicat engagé qui lutte sans compromis contre la violence au travail, nous l'assumons pleinement.

La souffrance au travail est une réalité. Chaque jour, des agent·es subissent des comportements qui portent atteinte à leur santé, à leur dignité ou à leurs conditions de travail. Derrière certains conflits se cachent des dérives comportementales, des abus d'autorité, des manipulations...

Il serait illusoire de penser que ces réalités s'arrêtent à la porte des organisations syndicales. **Comme toute organisation humaine, un syndicat peut attirer des personnes dont les motivations ne sont pas toujours guidées par l'intérêt collectif.** Certaines peuvent croire qu'un engagement syndical leur offrira une forme d'immunité. **À SUD, nous refusons cette vision du syndicalisme.**

Être syndiqué n'est ni un privilège, ni un passe-droit, ni une protection contre ses responsabilités. **Le syndicalisme ne doit jamais servir de refuge à des comportements portant atteinte aux autres.** Il est un engagement fondé sur l'exemplarité, la solidarité, le respect et l'intégrité.

Nous refusons de fermer les yeux lorsque des comportements portent atteinte à des collègues, quelle que soit la fonction, le statut ou l'engagement syndical de la personne incriminée. **Nous avons déjà dénoncé des situations impliquant des responsables syndicaux lorsque les faits le justifiaient.** Cette vigilance a permis, dans certains cas, **l'ouverture d'enquêtes administratives, et d'autres suivront** lorsque les faits l'exigeront. **Notre boussole** n'est pas la protection d'une étiquette syndicale, mais les valeurs que nous défendons.

À SUD, nous continuerons à combattre les comportements toxiques, les manipulations, les abus et toutes les attitudes qui détruisent. Nous ne laisserons jamais ces comportements prospérer dans le silence.

Le courage syndical consiste aussi à regarder la réalité en face, même lorsqu'elle dérange

"Radio moquette" Rumeurs...Bruits de couloirs... de l'info non officielle mais que l'on partage



Le secret dans une mairie est la chose la mieux partagée, non ? « Radio moquette » a encore de beaux jours devant elle !

- Brève de couloir : Une fois de plus, Radio Moquette avait une longueur d'avance... **Certains fauteuils de la haute hiérarchie ont bien reçu leurs roulettes.**

Ce n'est plus une rumeur, le mercato de la rentrée a bien commencé !

- En salle de réunion des grands sioux : « C'est machine qui va prendre le poste de machine, on garde le secret »

Espérons que ce jeu de chaises musicales sera fructueux !



Pour nous contacter,

Évaluation, avancement de grade, promotion interne, rémunération, formation, carrière, harcèlement, congés, mobilité, aide sociale, ou tout autre problème professionnel...

Passez nous voir au bureau de SUD située 9 place des Thébaudières à Saint-Herblain, prenez rendez-vous au 02 28 25 21 73 / 06 18 17 91 87 / 06 47 83 79 72